

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Culture scientifique 2.1 TP (FDS D)

2026-2027

Code : S.SI.370.2178.F.26

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

*En respectant la dignité de la personne et les principes éthiques de la profession (Ab1 et Ab3)

*En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☒ Bb3 ☐ Bb4

*En utilisant à bon escient les technologies de l'information et de la communication (Bb3)

C. Rôle de Collaborateur·trice : Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3 ☐ Cb4

*En exerçant son leadership infirmier dans la collaboration interprofessionnelle (Cb3) ;

*En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3 ☐ Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

Apprentissage critique :

- S'engager dans une démarche Evidence-based nursing (EBN) rigoureuse en s'initiant à la lecture critique d'articles scientifiques
- S'initier à la recherche documentaire au moyen de sources d'informations fiables

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Théorie de l'incertitude dans la maladie de Mishel
- Méthode et étapes du processus de recherche en sciences infirmières et de la santé
- Lecture critique de recherche quantitative et qualitative
- Démarche EBN (Di Censo et al., 2005)
- Analyses statistiques
- Guide de recommandations de bonnes pratiques

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| ☒ Ecrit sur table | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Bailey, D. E., & Zhang, Y. (2022). *Merle Mishel: Uncertainty in Illness Theory*. In M. R. Alligood (Ed.). *Nursing theorists and their work* (10th ed., pp. 445-460). Elsevier.
- DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice*. Elsevier Health Sciences.
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (4e édition). Éditeur: Chenelière Éducation.
- Fowler, J., Jarvis, P., & Chevannes, M. (2021). *Practical statistics for nursing and health care* (Second edition). John Wiley & Sons, Ltd.
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Resource manual for nursing research: generating and assessing evidence for nursing practice* (11th edition.). Wolters Kluwer

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsables de module : Lorena da Veiga Gonçalves et Zoé Wahl

Descriptif validé le 09.09.2026 par la doyenne Gora da Rocha

